

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit: 2COMMTFIX (Partie A)

Code: D300750

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes: Colle.

Utilisations déconseillées: Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TEL : +32 (0)9 282 43 61
FAX : +32 (0)9 337 04 96
HOMEPAGE: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Téléphone en cas d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

[RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger (CLP): Aucun.

Mention d'avertissement (CLP): Aucun.

Mentions de danger (CLP): Aucun.

Caractéristique particulière (CLP):

EUH202 Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

Contient: Mequinol. EUH208 Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres danger

Dangers pour la santé: Les personnes présentant des réactions allergiques aux cyanoacrylates devraient éviter le contact avec le produit.

Autres dangers: D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Type de produit:

3.2 Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
80 - < 98	2-méthoxyéthyl 2-cyanoacrylate CAS: 27816-23-5, EINECS/ELINCS: 248-670-5
1 - < 10	Produit de réaction de diméthylsiloxane et oxyde de silicium. CAS: 67762-90-7
1 - < 10	polymère acrylique EINECS/ELINCS: Polymer
0,1 - < 1	6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthyleendi-p-crésol CAS: 119-47-1, EINECS/ELINCS: 204-327-1 GHS/CLP: Repr. 2: H361 – Aquatic Chronic 4 : H413
0,1 - < 1	méquinol CAS: 150-76-5, EINECS/ELINCS: 205-769-8, EU-INDEX : 604-044-00-7 GHS/CLP: Repr. 2: H361d – Acute Tox. 4: H302 – Eye Irrit. 2: H319 – Skin Sens. 1: H317 – Aquatic Chronic 3: H412

Commentaire relatif aux composants: Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Indications générales: En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation: Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Ne ouvrez pas les paupières de force et sans secours spécial. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion: Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Transmettre cette fiche au médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié: Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.

Agent d'extinction non approprié: Jet d'eau.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, liant universel, terre à diatomées). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les SECTIONS 8+13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. N'utilisez pas de conteneurs métalliques. Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes. Stocker au frais. Stocker au sec. Température de stockage recommandée: +5°C - +25°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit n'est pas recommandé pour l'usage destiné à des raccords lors desquels un contact avec de l'oxygène pur ou de la vapeur est possible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètre de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (BE): N'est pas applicable.

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

Protection des yeux: Lunettes de protection (EN 166:2001)

Protection des mains: Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser au fournisseur de gants. >0,4 mm: Caoutchouc nitrile, >120 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle: Vêtement de protection léger.

Divers: Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire: Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

Risques thermiques: Non applicable.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement: Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Gel.
Couleur:	Incolore.
Odeur:	Inodore.
Seuil olfactif:	Pas d'information disponible.
Valeur du pH:	Non applicable.
Valeur du pH [1%]:	Non applicable.
Point d'ébullition [°C]:	72 - 76
Point d'éclair [°C]:	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]:	Pas d'information disponible.
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable.
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable.
Propriétés comburantes:	Non.
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]:	Pas d'information disponible.
Densité [g/ml]:	1,18 (20°C / 68,0°F)
Densité de versement [kg/m ³]:	Non déterminé.
Solubilité dans l'eau:	Polymérisation.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative par rapport à l'air:	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Point de fusion [°C]:	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation [°C]:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition [°C]:	Pas d'information disponible.

9.2 Autres informations

Aucun.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

10. STABILITÉ EN RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation. Réagit au contact des réducteurs. Peut-être exothermally polymérisé ou mis à réagir avec des agents d'actif-hydrogène (eau y compris) sous l'influence des alcalis, des acides et des certains genres de sel métallique.

10.4 Conditions à éviter

Fort échauffement. Sensible à l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Voir la SECTION 10.3.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Substance
Produit de réaction de diméthylsiloxane et oxyde de silicium, CAS: 67762-90-7
LD50, dermique, Rat: > 2000 mg/kg bw.
LD50, oral, Rat: > 5000 mg/kg bw.
LC0, inhalation, Rat: 0,139 mg/l/4h.
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthyleendi-p-crésol, CAS: 119-47-1
LD50, oral, Souris: > 11000 mg/kg.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Peut produire une réaction allergique. Méthode de calcul.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenèse: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité sur la reproduction: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénèse: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

Remarques générales: Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit. Les données toxicologiques citées concernant les composants sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail ainsi qu'aux toxicologues.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Substance
Produit de réaction de diméthylsiloxane et oxyde de silicium, CAS: 67762-90-7
LC50, (96h), Brachiadanio rerio: > 10000 mg/l.
EC50, (24h), Daphnia magna: > 1000 mg/l.
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthyleendi-p-crésol, CAS: 119-47-1
LC50, (72h), Oryzias latipes: > 5,0 mg/l OECD 203.
EC50, (24h), Daphnia magna: > 4,8 mg/l OECD 202.

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement: Non déterminé.

Comportement dans les stations d'épuration: Non déterminé.

Biodégradabilité: Non déterminé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation potentielle.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et zPzB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne pas rejeter le produit sans contrôle dans l'environnement. Le produit est insoluble dans l'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit: Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin. De la part du gouvernement.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 080410

Emballage non nettoyé: Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages contaminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 150102
150104

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: 3334

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID: MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN): MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG: NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA: Aviation regulated liquid, n.o.s. (Cyanoacrylates)[only for more than 0,5l]

- Etiquettes de danger:



14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: 9

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID: Non.

Transport fluvial (ADN): Non.

Transport maritime selon IMDG: Non.

Transport aérien selon IATA: Non.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux SECTIONS 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE: 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EEG (2016/2037/EG); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT: ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2019)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (BE): Substances chimiques avec leurs limites légales.

- **Observer les restrictions d'emploi:** Non.

- **VOC (2010/75/EG):** Non déterminé.

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour les substances contenues dans ce mélange.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut avoir des effets nocifs à long terme sur les organismes aquatiques.

16.2 Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure.

ATE: acute toxicity estimate.

CAS: Chemical Abstract Service.

CLP: Classification, Labeling and Packaging.

DMEL: Derived Minimum Effect Level.

DNEL: Derived No Effect Level.

EC50: Median effective concentration.

ECB: European Chemicals Bureau.

EEC: European Economic Community.

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances.

EL50: Median effective loading.

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances.

EmS: Emergency Schedules.

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.

IATA: International Air Transport Association.

IBC-Code: International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk.

IC50: Inhibition concentration, 50%

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Good.

IUCLID: International Uniform Chemical Information Database.

IVIS: In vitro irritation score.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Median lethal dose.

LC0: lethal concentration, 0%

LOAEL: lowest-observed-adverse-effect level.

LL50: Median lethal loading.

LQ: Limited Quantities.

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships.

NOAEL: No Observed Adverse Effect Level.

NOEC: No Observed Effect Concentration.

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance.

PNEC: Predicted No-Effect Concentration.

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals.

STP: Sewage Treatment Plant.

TLV®/TWA: Threshold limit value – time-weighted average.

TLV®STEL: Threshold limit value – short-time exposure limit.

VOC: Volatile Organic Compounds.

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative.



Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit: 2COMMTFIX (Partie B)

Code: D300750

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes: Colle. Activateur.

Utilisations déconseillées: Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TEL : +32 (0)9 282 43 61
FAX : +32 (0)9 337 04 96
HOMEPAGE: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Téléphone en cas d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

[RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger (CLP): Aucun.

Mention d'avertissement (CLP): Aucun.

Mentions de danger (CLP): Aucun.

2.3 Autres danger

Autres dangers: Aucun.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Type de produit:

3.2 Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - 10	Produit de réaction de diméthylsiloxane et oxyde de silicium. CAS: 67762-90-7

Commentaire relatif aux composants: Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Indications générales: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après inhalation: Non indispensable sous des conditions normales. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Assurer un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Transmettre cette fiche au médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié: Mousse stable aux alcools. Produits extincteurs en poudre. Dioxyde de carbone.

Agent d'extinction non approprié: Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuel.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les SECTIONS 8+13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée, des mesures particulières ne sont pas nécessaires. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation Protéger la peau en appliquant une pommade. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Empêcher les infiltrations dans le sol. Pas d'information disponible. Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètre de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (BE): N'est pas applicable.

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux: Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166:2001)

Protection des mains: Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser au fournisseur de gants.

En cas de contact par projection:

Caoutchouc nitrile, >120 min (EN 374-1/-2/-3).

En cas d'immersion:

Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle: Vêtement de protection léger.

Divers: Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire: Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A. (DIN EN 14387)

Risques thermiques: Pas d'information disponible.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement: Pas d'information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Gel.
Couleur:	Incolore.
Odeur:	Inodore.
Seuil olfactif:	Pas d'information disponible.
Valeur du pH:	Non applicable.
Valeur du pH [1%]:	Non applicable.
Point d'ébullition [°C]:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair [°C]:	< 160
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]:	Pas d'information disponible.
Limite inférieure d'explosion:	Pas d'information disponible.
Limite supérieure d'explosion:	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes:	Non.
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]:	Pas d'information disponible.
Densité [g/ml]:	Pas d'information disponible.
Densité de versement [kg/m ³]:	Non déterminé.
Solubilité dans l'eau:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative par rapport à l'air:	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Point de fusion [°C]:	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation [°C]:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition [°C]:	Pas d'information disponible.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. STABILITÉ EN RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Voir la SECTION 10.3.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts. Réagit au contact de l'oxygène.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Substance
Produit de réaction de diméthylsiloxane et oxyde de silicium, CAS: 67762-90-7
LD50, dermique, Rat: > 2000 mg/kg bw.
LD50, oral, Rat: > 5000 mg/kg bw.
LC0, inhalation, Rat: 0,139 mg/l/4h.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenèse: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité sur la reproduction: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénèse: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales: Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Substance
Produit de réaction de diméthylsiloxane et oxyde de silicium, CAS: 67762-90-7
LC50, (96h), Brachidanio rerio: > 10000 mg/l.
EC50, (24h), Daphnia magna: > 1000 mg/l.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement: Non déterminé.

Comportement dans les stations d'épuration: Non déterminé.

Biodégradabilité: Non déterminé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et zPzB

Pas d'information disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout. Données écotoxicologiques ne sont pas disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur. Le code de déchet doit être déterminé au sein de l'UE en concertation avec le fournisseur.

Produit: Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin. De la part du gouvernement.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 080409*

Emballage non nettoyé: Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages contaminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 150110*

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID: MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN): MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG: NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA: NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID: Non.

Transport fluvial (ADN): Non.

Transport maritime selon IMDG: Non.

Transport aérien selon IATA: Non.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux SECTIONS 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE: 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EEG (2016/2037/EG); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT: ADR (2019); IMDG-Code (2019, 39. Amdt.); IATA-DGR (2019)

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (BE): Substances chimiques avec leurs limites légales.

- **Observer les restrictions d'emploi:** Non applicable.

- **VOC (2010/75/EG):** < 3%

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour les substances contenues dans ce mélange.

Fiche de données de sécurité

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE – REACH

Date de révision: 8/04/2022

2COMMTFIX

16. AUTRES INFORMATIONS

16.2 Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure.
ATE: acute toxicity estimate.
CAS: Chemical Abstract Service.
CLP: Classification, Labelling and Packaging.
DMEL: Derived Minimum Effect Level.
DNEL: Derived No Effect Level.
EC50: Median effective concentration.
ECB: European Chemicals Bureau.
EEC: European Economic Community.
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances.
EL50: Median effective loading.
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances.
EmS: Emergency Schedules.
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.
IATA: International Air Transport Association.
IBC-Code: International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk.
IC50: Inhibition concentration, 50%
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Good.
IUCLID: International Uniform Chemical Information Database.
IVIS: In vitro irritation score.
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Median lethal dose.
LC0: lethal concentration, 0%
LOAEL: lowest-observed-adverse-effect level.
LL50: Median lethal loading.
LQ: Limited Quantities.
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships.
NOAEL: No Observed Adverse Effect Level.
NOEC: No Observed Effect Concentration.
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance.
PNEC: Predicted No-Effect Concentration.
REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals.
STP: Sewage Treatment Plant.
TLV®/TWA: Threshold limit value – time-weighted average.
TLV®STEL: Threshold limit value – short-time exposure limit.
VOC: Volatile Organic Compounds.
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ont été obtenues de sources jugées fiables. Les conditions ou les méthodes de manipulation, de stockage ou de finition du produit sont hors de notre contrôle et peuvent être hors de notre connaissance. Pour cette raison, entre autres, nous n'acceptons aucune responsabilité pour toute perte, tout dommage ou toute dépense pouvant résulter de quelque manière que ce soit de la manipulation, du stockage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit. Cette fiche de données de sécurité a été préparée, et doit être utilisée, exclusivement pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, les informations de la fiche de données de sécurité peuvent ne pas s'appliquer.